

Intitulé de l'UE	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Elise FRANCOIS	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle	44h	Sandrine DELILLE Elise FRANCOIS Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : 20h de théorie, 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Le cours nécessite un réinvestissement des contenus de MLE/EDP.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Entraînement aux écrits professionnels :

- Technique de contraction / reformulation / argumentation au départ de plusieurs documents : la synthèse
- Lecture, analyse et production de discours écrits en relation avec des thématiques professionnelles
- Approfondissement et/ou élargissement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage)

Contenu de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Technique de la synthèse à partir d'un dossier de documents en lien avec des thématiques professionnelles

Révisions orthographiques et grammaticales

Développement du vocabulaire professionnel

Méthodes d'enseignement

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Supports

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Voir contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 20% et l'examen écrit, pour 80%.

Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit comptera pour 100% de la note finale.

L'étudiant, ayant ce cours à représenter, devra suivre les activités d'apprentissage résiduelles et en présenter les évaluations avec le titulaire attribué. Ce dernier est tenu de prendre un rendez-vous pédagogique avec cet enseignant au plus tard le 1 octobre de l'année académique afin de signaler son inscription à l'UE. L'évaluation portera sur le contenu de la matière de l'année académique en cours et se déroulera selon les modalités prévues dans cette fiche ECTS.

Année académique : **2023 - 2024**